



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que la population du territoire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud est invitée à assister à une séance extraordinaire publique du conseil des commissaires qui se tiendra le lundi 4 février 2019, à 19 h 30. L'ordre du jour est composé des points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 4 DÉCEMBRE 2018

4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 15 JANVIER 2019

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

6. DOSSIERS PRIORITAIRES

6.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022

6.2 Adjudication du contrat pour l'entretien sanitaire de l'école primaire Jeanne-De Chantal (Saint-Eugène)

6.3 Adjudication du contrat pour l'entretien sanitaire de l'école primaire de Saint-Cyrille (Saint-Cyrille)

6.4 Nomination temporaire au poste de direction d'établissement à l'école Aubert-De Gaspé (Saint-Aubert) (60 %)

6.5 Projet de réfection de la salle Edwin-Bélanger

6.6 Carte de crédit Visa-Desjardins Affaires – Changement de gestionnaire de compte et de titulaire de la carte

7. RAPPORT DES COMITÉS

7.1 Comité de parents

7.2 Comité consultatif du transport

7.3 Comité EHDAA

7.4 Comité directeur de l'informatique

8. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

Cette séance se tiendra au siège social situé au 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Donné à Montmagny, ce 31^e jour de novembre 2018.

Caroline Isabelle, secrétaire générale